

AR Prefecture

046-214602963-20230331-2023_14-BF
Reçu le 03/04/2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2023**
Convocation le 24 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Guillaume BACCON

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

**COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION ET AFFECTATION DU RÉSULTAT
2022 DU BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL**

Monsieur Le premier adjoint au maire, Jean-Bernard BENAC présente le compte administratif 2022 de la commune et le compte de gestion 2022, ce dernier étant établi par la trésorerie de Gourdon.

Le compte administratif et le compte de gestion du budget principal se résument ainsi (en Euros) :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés (N-1)		312 961,64		153 115,02	0,00	46 6076,66
Réalisation de l'exercice	310 037,58	405 916,35	43 066,32	91 162,37	353103,90	49 7078,72
Totaux	310 037,58	718 877,99	43 066,32	244 277,39	353 103,90	963 155,38
<i>Résultat de clôture</i>		<i>408 840,41</i>		<i>201 211,07</i>		<i>61 0051,48</i>
Restes à réaliser (N+1)			110 828,28	30 373,60	110 828,28	30 373,60
Résultat cumulé	310 037,58	718 877,99	153 894,60	274 650,99	463 932,18	993 528,98
RÉSULTAT DÉFINITIF		408 840,41		120 756,39		529 596,80

Le conseil municipal,
Après avoir entendu ce jour le compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2022
Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
Considérant les éléments suivants :

AR Prefecture

046-214602963-20230331-2023_14-BF
Reçu le 03/04/2023

POUR MÉMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté + 312 961,64€
Résultat d'investissement antérieur reporté + 153 115,02€

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

Solde d'exécution de l'exercice + 48 096,05€
Solde d'exécution antérieur + 153 115,02€
Solde d'exécution cumulé + 201 211,07€

RESTES A RÉALISER AU 31/12/2021

Dépenses d'investissement - 110 828,28€
Recette d'investissement + 30 373,60€
- 80 454,68€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice + 95 878,77€
Résultat antérieur + 312 961,64€
Total à affecter + 408 840,41€

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section
d'investissement (compte 1068) 0,00€
2/Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) 0,00€
3/Reste sur excédent de fonctionnement à reporter R002 + 408 840,41€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote le compte administratif 2022 et affectation du résultat

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2022

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

Le 31 mars 2023

Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 03/04/2023
Le Maire, Raoul Debar

